



8 octobre 2025



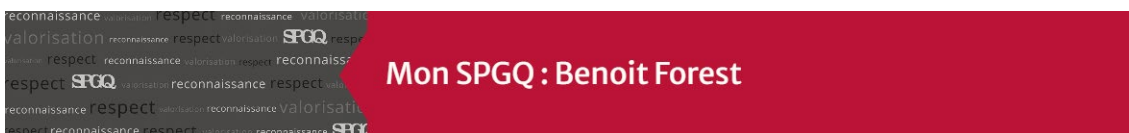
Dans le cadre de sa campagne de valorisation « On veille sur vous », le SPGQ invite ses membres à faire rayonner leur travail et leur importance pour la population du Québec. Vous pourriez gagner une des quatre cartes-cadeaux de 100 \$ au Strøm spa nordique!



Comment participer?

1. Aimez les comptes [Instagram](#), [BlueSky](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#) du SPGQ.
2. **Partagez en mode public** un des [visuels de la campagne](#) ou encore une photo ou une vidéo de vous accompagné d'un court message expliquant en quoi votre travail est important pour la population québécoise.
3. Identifiez le compte du SPGQ dans votre message afin que nous puissions retracer votre participation.
4. Publiez!

Vous avez une chance de gagner par réseau social! Concours ouvert aux membres du SPGQ uniquement. **Date limite pour participer : 3 novembre 2025 à midi.**



Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Mais qui œuvre en coulisse pour défendre les membres et faire progresser leurs conditions de travail?

Vous voulez savoir qui est responsable de la mémoire du SPGQ? L'archivage du syndicat est l'une des tâches de Benoit Forest, technicien en gestion documentaire. Découvrez son [portrait Mon SPGQ](#).





Stress en milieu de travail Vous pouvez vous adresser à la CNESST

Plusieurs d'entre vous vivez beaucoup de stress, notamment en raison des nombreuses abolitions de postes en cours. Savez-vous que vous pouvez déposer une plainte à la CNESST si la situation devient vraiment difficile pour vous?

En effet, la *Loi modernisant le régime de santé et sécurité du travail* protège la santé psychologique des travailleurs au Québec. Elle vous permet de déposer une plainte à la CNESST pour qu'un inspecteur intervienne dans une situation de stress au travail. Pour déposer une plainte à la CNESST pour cause de stress, appelez au 1 844-838-0808 option 1.

Risques psychosociaux

Un travailleur peut ressentir du stress quand il se trouve dans une situation dans laquelle il fait face à des exigences professionnelles élevées et un faible contrôle sur la situation de travail. Le stress est susceptible d'être ressenti au travail dans un contexte de déséquilibre entre la demande de travail et les ressources à la disposition du travailleur pour répondre à la demande. Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada en 2023, le stress lié au travail est le plus souvent causé par une charge de travail élevée et les enjeux de conciliation travail-vie personnelle. Mais encore, le manque d'autonomie décisionnelle, les fortes exigences psychologiques, le manque de reconnaissance de ses efforts, le manque de soutien du supérieur immédiat de même que le manque de soutien des collègues sont des facteurs de stress professionnels identifiés.

Les facteurs de risques psychosociaux peuvent augmenter le stress vécu par les travailleurs et résident dans les pratiques de gestion, l'organisation du travail, les conditions d'emploi et les relations sociales en emploi. Ces facteurs de risques peuvent avoir des effets sur la santé physique et psychique des travailleurs, de même qu'engendrer des coûts importants pour les organisations qui doivent composer avec le présentisme, l'absentéisme et le roulement de personnel.



Planifier votre retraite, ça vous intéresse?

[Partenaire] – Assistez à l'un des trois webinaires sur la planification de la sécurité financière vers la retraite, présentés par les [Conseils financiers Beneva](#). Vous aurez de l'information claire, utile et concrète pour veiller sur vos finances ou... leur donner un nouvel élan! Inscrivez-vous dès maintenant pour les rencontres du [15 octobre](#), [17 novembre](#) ou [9 décembre](#) à 19 h.



Le SPGQ dans les médias

Votre syndicat a été présent dans différents reportages au cours de la dernière semaine.

- [Licenciements dans la fonction publique: l'Est-du-Québec encaisse le choc](#), TVA Nouvelles (aussi diffusé sur QUB), 6 octobre 2025
- [Fonction publique : l'Est-du-Québec touché par les compressions](#), Journal Le Soir (aussi publié dans Le Manic), 6 octobre 2025
- [Abolitions de postes et gel d'embauche au sein de l'État québécois : la Montérégie](#)

- [Coupes de Québec | Les procureurs sonnent l'alarme](#), La Presse, 1er octobre 2025



Aidez le SPGQ à vous aider

Pour agir, votre syndicat a besoin d'information. Vous avez des détails sur les abolitions de poste ou sur la sous-traitance abusive? Vous constatez des situations absurdes ou des impacts sur les services à la population en raison de la diminution du personnel? Vous avez des informations qui pourraient intéresser les médias? Écrivez à repercussions@spgq.qc.ca **à partir de votre courriel personnel**.

Évitez de communiquer vous-mêmes avec les médias. Vous pourriez vous attirer des ennuis pour manquement à votre devoir de loyauté.



Quel est mon rôle, mes droits et obligations en tant que beau-parent?

[Partenaire] – Vous vous questionnez sur les rôles, droits et obligations des beaux-parents? Près d'un enfant sur 10 fait partie d'une famille recomposée. Depuis 2021, le droit de la famille s'est modernisé pour tenir compte de l'amour que portent ceux qu'on appelle des « tiers significatifs » et la place qu'ils prennent.

Assistez à la [visioconférence](#) présentée par [Brunet & associés avocats et notaire](#) le **14 octobre à midi**. Un survol des droits et parfois même des obligations des beaux-parents auprès des enfants sera fait.

On veille sur vous

- Le personnel professionnel du gouvernement du Québec



Calendrier

9 octobre - [\[Délégation\] – Harcèlement psychologique au travail](#)

14 octobre - [Les beaux-parents : rôles, droits et obligations](#)

17 octobre - [Rencontre du réseau des femmes](#)

18 octobre - [Grand rassemblement de la Marche mondiale des femmes](#)

15 octobre - [\[Comités SST et délégation\] – Santé et sécurité du travail](#)

22 octobre - [\[Comités SST et délégation\] – Santé et sécurité du travail](#)

15 octobre - [Webinaire – Planification de ma sécurité financière vers ma retraite](#)

23 octobre - [\[Délégation\] – Harcèlement psychologique au travail](#)

16 octobre - [\[Délégation\] – Mesures et griefs](#)

[Voir le calendrier complet](#)

Pour joindre l'équipe des communications :
communications@spgq.qc.ca

[>> Consultez les publications du SPGQ](#)

[>> Modifiez mes abonnements](#)



Courriel envoyé à : EMAIL

SPGQ
7, rue Vallière
Québec (Québec) | G1K 6S9 | Canada
418 692-0022 | 1 800 463-5079 | info@spgq.qc.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)